

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 juin 2022

DCM N° 22-06-02-5

Objet : Centre Pompidou-Metz - Programmation 2022.

Rapporteur: M. THIL

La Ville de Metz poursuit en 2022 son soutien auprès des institutions culturelles du territoire avec l'ambition d'accompagner la création, la diffusion et l'éducation artistique et culturelle dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, de l'image et du numérique. Les enjeux majeurs de notre politique culturelle visent à rendre accessible l'art et la culture au plus grand nombre, et à renforcer l'attractivité de la ville avec des établissements culturels de dimension internationale, à l'image du Centre Pompidou-Metz.

Le 10 mai 2010, le Centre Pompidou-Metz, première décentralisation d'un établissement public national, et premier Centre Pompidou en dehors de Paris, a vu le jour et s'est enraciné dans le territoire lorrain. Avec 65 expositions temporaires à son actif, plus de 500 000 élèves accueillis dans le cadre d'actions pédagogiques, près de 40 000 activités de médiation et événements associés, ce sont plus de 4,2 millions de visiteurs qui ont pu le découvrir depuis son ouverture, plaçant le Centre Pompidou-Metz comme l'une des institutions culturelles publiques d'art contemporain la plus visitée de France en région.

Actuellement les expositions en cours sont les suivantes :

- **L'Art d'apprendre. Une école des créateurs**, jusqu'au 29 août 2022, une exposition qui aborde la question de la pédagogie depuis l'école d'art, pour ensuite basculer dans le grand bain des apprentissages que chacun mène tout au long de sa vie (Galerie 3).
- **Le musée sentimental d'Eva Aeppli**, jusqu'au 14 novembre 2022, première rétrospective en France de l'artiste qui invite à découvrir la gestation de son œuvre cousue (Galerie 1).
- **Thomas Houseago – Sculptures pour amoureux**, jusqu'au 10 octobre 2022, une installation dans le Forum de trois peintures monumentales qui s'inscrivent dans un dialogue avec l'architecture de Shigeru Ban et Jean de Gastines, remplacée à compter du 22 octobre jusqu'au 24 avril 2023, par une installation de trois sculptures de l'artiste.

Les expositions de l'année 2022 ouvrent des horizons multiples :

- **Refik Anadol - Machine Hallucinations. Rêves de nature**, du 11 juin au 29 août

2022, installation immersive *Machine Hallucinations – Nature Dreams* dans la Grande Nef.

- **Slavs et Tatars – La bataille des fruits**, du 11 juin au 29 août 2022, projet d'installation qui invite le spectateur à apprivoiser un monde complexe, présenté au Studio.
- **Mimèsis. Un design vivant**, du 11 juin 2022 au 6 février 2023, une exposition qui retrace l'évolution de la notion de nature dans le design (Galerie 2).

En parallèle et en lien avec les thématiques des expositions, un riche programme de près de 70 actions culturelles est proposé d'avril à décembre 2022 avec des installations, des conférences, du cinéma ainsi que des performances, des spectacles vivants comme du théâtre, des marionnettes et de la danse pour la moitié de la programmation.

Le Centre déploie par ailleurs une offre scolaire importante visant la découverte des expositions et de l'art moderne et contemporain. Malgré la fermeture du Centre Pompidou-Metz, du 1^{er} janvier au 19 mai 2021 en raison de la pandémie de Covid-19, près de 20 000 élèves ont fréquenté les expositions en 2021.

Fidèle à sa mission de service public, il continue de développer et d'enrichir un programme d'actions en vue de diversifier et fidéliser ses publics.

Les champs scolaires et le jeune public profiteront, quant à eux, d'ateliers et d'événements spécialement conçus pour de jeunes visiteurs. Sur l'ensemble de l'année 2022, de nombreux programmes jeunes publics sont proposés tels que des ateliers, des stages, des expositions (par exemple, « En jouant on apprend », « Reste assis ! »...).

Dans le cadre de l'exposition **L'Art d'apprendre. Une école des créateurs**, le Centre Pompidou-Metz, en partenariat avec le Rectorat de l'académie Nancy-Metz, a intégré une salle de classe à la galerie de l'exposition : trois classes d'écoles élémentaires de la Ville de Metz sont invitées à « faire école » durant un trimestre. Au total, 140 créneaux de groupes sont retenus pour la période de février à août 2022. Ce projet répond à l'objectif de créer des moments de rencontres des écoliers avec l'art.

Dans un espace de l'exposition à l'aménagement innovant conçu par le studio de design smarin, enfants et enseignants continueront à suivre le programme scolaire dans une classe expérimentale baptisée ECOLETOPIE. Dans cet espace, de nouvelles ressources pédagogiques et de nouvelles rencontres sont proposées : œuvres, ateliers, artistes, professionnels des domaines de l'art et de la culture, architecture du lieu, métiers, savoir-faire, visiteurs même. Nombreux sont les publics qui pourront habiter l'ECOLETOPIE : groupes accessibilité, éloignés de la culture ou présentant un handicap, des centres aérés, des projets étudiants, des groupes en formation, des élèves scolarisés à l'école maternelle, élémentaire, au collège et au lycée.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder, pour l'exercice 2022, au versement de la contribution financière au Centre Pompidou-Metz, d'un montant total de 550 000 euros (montant identique à 2021), au titre de son fonctionnement et de son programme d'activités annuel. Le budget prévisionnel total 2022 de l'institution, fonctionnement et investissement compris, s'équilibre à hauteur de 13 897 800 euros en dépenses et en recettes, l'Eurométropole de Metz étant engagée à hauteur de 5 150 000 euros et la Région Grand Est, de 4 000 000 euros.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les dispositions générales du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts du Centre Pompidou-Metz,

VU la demande de contribution financière formulée par le Centre Pompidou-Metz pour l'exercice 2022,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **DE VERSER** au Centre Pompidou-Metz, pour l'exercice 2022, une contribution financière globale de 550 000 euros au titre de son fonctionnement et de ses activités, conformément à l'article 22.3.1 des statuts de l'établissement joints.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièce connexe à cette affaire avec la structure bénéficiaire, et notamment la lettre de notification.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Culture
Commissions : Commission Culture
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 16

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ